

**SYNDICATS INTERCOMMUNAUX  
SIPPEREC**

Communication du rapport d'activité et du compte administratif 2015

**EXPOSE DES MOTIFS**

**Présentation du SIPPEREC :**

Créé en 1924, le SIPPEREC est maintenant un Syndicat Mixte Ouvert qui regroupe 112 collectivités en Ile-de-France, représentant plus de 7 millions d'usagers.

A la compétence fondatrice de l'électricité se sont ajoutées deux compétences optionnelles que sont le développement des énergies renouvelables et les réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle.

En lien avec ces compétences, le SIPPEREC propose aux communes différentes prestations de service d'intérêt général comme le groupement de commandes relatif aux services de communications électroniques, le groupement de commandes relatif à l'électricité et la maîtrise de l'énergie, le contrôle et la perception de différentes taxes comme la redevance d'occupation du domaine public pour les télécommunications et les réseaux électriques, ou la taxe sur la consommation finale d'électricité ou le groupement pour collecter et vendre les certificats d'économie d'énergie.

Le Syndicat fédère et représente les villes. Il agit en leur nom, dans un cadre intercommunal qui permet une plus grande efficacité et un développement solidaire du territoire. Il facilite, accompagne, contrôle et garantit le bon exercice des services publics, leur développement et leur modernisation. Par ses subventions dans le domaine de l'électricité et ses actions pour le développement des énergies renouvelables, il aide aussi les collectivités adhérentes à aménager leur territoire et en améliorer le cadre de vie dans une optique de développement durable. Actif au sein de différentes associations, le syndicat participe à l'évolution de la régulation nationale du secteur électrique et des communications électroniques.

L'assemblée délibérante du SIPPEREC est le Comité syndical, dans lequel 2 délégués représentent Ivry : M. Romain Zavallone est délégué titulaire et Mme Séverine Peter déléguée suppléante.

Conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, le SIPPEREC a présenté au Comité Syndical son rapport d'activités et son compte administratif pour l'exercice 2015. Il les a transmis aux Maires des communes adhérentes pour communication à leurs conseils municipaux.

## **I/ Compétence « Electricité »**

Le service public de l'électricité à Ivry est assuré par le SIPPEREC, dont la Ville est adhérente pour la compétence électricité. Le Syndicat a concédé la totalité du service public de l'électricité à ERDF et EDF sur son territoire depuis le 1er janvier 1995 pour une durée de 25 ans.

### ➤ **Organisation du service public de l'électricité**

Le SIPPEREC regroupe pour la compétence électricité 83 communes et Paris pour les Bois de Boulogne et de Vincennes, représentant une population de près de 7 millions d'habitants. Le Syndicat a concédé le service public de distribution de l'électricité à ERDF et celui de fourniture d'électricité des clients aux tarifs réglementés à EDF.

### ➤ **Indicateurs techniques**

#### 1- Dégradation de la qualité de distribution de l'électricité :

En 2015, la qualité de distribution d'électricité s'est nettement dégradée par rapport à l'année dernière. Le temps de coupure moyen par abonné (critère B) a augmenté de 39,2% pour atteindre 35,7 minutes contre 25,5 minutes en 2014. Cela s'explique par de nombreuses pannes sur les postes sources principalement dans les Hauts-de-Seine. Les incidents sur le réseau basse tension touche plus les départements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis. Dans le Val-de-Marne le temps de coupure est de 26,4 minutes.

#### 2- Le service public de fourniture d'électricité

##### a- Clients au tarif réglementé

Le service public de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés, concédé à EDF, concerne 1,52 million d'usagers (en baisse depuis plusieurs années). La consommation est en baisse à 12,7 TWh (-8,6%). Cela s'explique en raison notamment de conditions météorologiques clémentes.

##### b- Précarité énergétique

L'attribution du tarif de première nécessité (TPN) fait état d'une forte hausse en 2015 (166 033 contre 148 132 bénéficiaires en 2014, soit +12 %). La hausse est moins soutenue que les années précédentes.

L'année 2015 est marquée par une baisse de 12% du nombre de dossiers aidés par le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et aussi par une nouvelle baisse des coupures (-9% en 2015 ; 15% en 2014) liée à la mise en œuvre par EDF d'une nouvelle politique de recours pour les réductions de puissance en cas d'impayés (3kVA et 1kVA).

Le Val-de-Marne connaît le plus grand nombre de dossiers (11 684) pour un montant moyen de 134 €.

### 3- Chiffres clés - Indicateurs sur le territoire du SIPPAREC

- 1 793 103 clients,
- 15 778 km de réseau,
- 9 331 postes de distribution (interface moyenne / basse tension),
- 828 km de réseau aérien uniquement pour la basse tension soit 11 % du réseau basse tension restant à enfouir à fin 2015. Le réseau moyenne tension étant entièrement enfoui,
- Le vieillissement du réseau est à noter avec :
  - 40 % du réseau Basse tension qui a plus de 40 ans,
  - 30% du réseau Moyenne tension qui a plus de 30 ans, le reste ayant plus de 20 ans.

### 4- Chiffres clés - Indicateurs pour la Ville d'Ivry-sur-Seine

- 31 309 clients,
- 113 km de réseau moyenne tension, 133 km de réseau basse tension,
- 165 postes de distribution (interface moyenne / basse tension),
- 4,91 km de réseau aérien uniquement pour la basse tension.

#### ➤ Indicateurs financiers

##### 1- Les investissements

Après dix ans de baisse des investissements, ERDF a pour la septième année consécutive augmenté ses investissements en 2015 (128,8 M€ soit +12 %), dont 18,4 M€ pour les postes sources.

##### 2- Les comptes de concession

En 2015, les investissements sont de l'ordre de 129 millions d'euros. Les recettes d'acheminement sont en hausse de 0,4% à 594,9 millions d'euros. Enfin, la valorisation est de 1,98 milliards d'euros.

##### 3- La convention de partenariat

En 2015 puis en 2016 une discussion s'est engagée débouchant sur la signature de la prolongation du contrat de concession en 2016 qui se finissait en 2019. La convention de partenariat signée à cette occasion permet d'alimenter un fonds au bénéfice du Syndicat à partir duquel sont financés les travaux éligibles des communes. En 2015, le SIPPAREC a aidé les collectivités à hauteur de 22,5 M€ pour financer principalement l'enfouissement des réseaux et des travaux de maîtrise de l'énergie pour l'éclairage public. Depuis l'avenant d'avril 2016, le SIPPAREC peut apporter aux villes adhérentes des subventions pour leurs actions en matière de transition énergétique (éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments communaux et achat de véhicules électriques).

L'enfouissement des réseaux est une priorité. D'ici à 2019 la totalité des réseaux devra être traité. En 2015, 27 communes ont bénéficié de travaux d'enfouissement, 13 n'ont plus de réseaux aériens.

#### 4- La taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Depuis 2008, le SIPPAREC collecte pour le compte des communes la taxe communale sur la consommation finale d'électricité aux communes et départements. Le Syndicat effectue un contrôle trimestriel, émet les titres de recette, collecte la taxe et la reverse aux villes en se réservant 1% pour les frais de gestion. 51,1 M€ ont ainsi été reversées aux collectivités en 2015 (- 4M€).

#### ➤ Services proposés par le SIPPAREC

- Maitrise de coûts de raccordement au réseau électrique.

Le SIPPAREC propose une aide aux collectivités compétentes en matière d'urbanisme, un conseil sur les propositions tarifaires de la part d'ERDF. 46 collectivités ont souscrit à ce service dont Ivry sur Seine. Sur les 126 propositions analysées par le SIPPAREC en 2015, seules 4% étaient conformes pour une économie de plus de 8 000 € en moyenne par opération.

- Les Certificats d'Economie d'Energie

Ivry-sur-Seine, au même titre que 127 autres collectivités et Office Public de l'habitat en bénéficient. Le SIPPAREC travaille avec un cabinet spécialisé. Le 1<sup>er</sup> dossier a été déposé au PNCEE<sup>1</sup> le 29 mai 2015 avec 118 opérations pour 19 signataires. Le volume total est de 56,2 GWh cumac. Il n'a pas encore été valorisé.

En décembre 2014, le SIPPAREC et le SIGEIF ont conclu un partenariat pour valoriser en commun le CEE. Cela pour s'adapter aux nouveaux seuils de dépôts des dossiers qui passent de 20 à 50 GWh Cumac.

- Groupement d'achat d'électricité et maîtrise de l'énergie

Initié en 2004, le groupement compte 553 membres.

Les contrats Tarifs vert et jaune ont été attribués en avril 2015 à EDF, ENGIE (ex GDF-SUEZ) et Direct Energie. Les économies sont estimées à 17 millions d'euros.

Un marché de fourniture d'électricité pour l'éclairage public a été initié en 2012. Le fournisseur est Direct Energie. La ville d'Ivry-sur-Seine a fait le choix d'avoir une électricité 100% verte. Deux marchés ont été attribués en 2013. L'un pour l'éclairage public et l'autre pour les bâtiments. L'économie de ces appels d'offres est de l'ordre de 4 millions d'euros pour les adhérents sur la durée du marché.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 les tarifs jaune et vert ont disparus aussi en tant que tarifs régulés.

- Développement des énergies renouvelables

Le SIPPAREC propose son expertise pour accompagner les collectivités dans la réalisation de centrales photovoltaïques et de réseaux de chaleur. 59 collectivités sont adhérentes à cette compétence.

4 projets de géothermie profonde ont ainsi été initiés par le SIPPAREC : Arcueil/Gentilly, Bagneux, Rosny-sous-Bois/Noisy-le-Sec et Grigny/Viry Chatillon.

Fin 2014, le SIPPAREC a assuré la maîtrise d'ouvrage de 64 installations de centrales photovoltaïques dans 31 villes. Ces projets sont couplés à la réhabilitation de toiture ou à l'isolation des bâtiments concernés.

---

<sup>1</sup> PNCEE : Pôle National des Certificats d'Energie : structure qui gère l'ensemble des dossiers déposés.

- La SEM SIPEnR, un outil pour développer les énergies renouvelables.

Le SIPPEREC a créé la société d'économie mixte SIP EnR qui accompagne les acteurs publics dans leurs projets de développement des énergies renouvelables.

## **II/ Compétence optionnelle « Réseaux urbains de communications électroniques et de services de communications audiovisuelles »**

Pour aider les collectivités territoriales à mener une politique d'aménagement numérique et répondre aux besoins de tous, le SIPPEREC exerce une compétence optionnelle « réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle » depuis 1997.

### L'actualité des communications électroniques

En 2015, le très haut débit continue de progresser au plan national mais reste inégalement distribué.

- La consolidation du secteur des Télécom n'est pas terminée.
- La société Orange déploiera de la fibre dans les zones actuellement câblées.
- Le plan national Très Haut Débit est jugé « Irréaliste » par les sénateurs.
- La mise en place des dispositions de la « Loi Macron » (plus de souplesse pour l'installation de la fibre optique) et la « République Numérique » (par une concertation citoyenne pour recueillir les avis et propositions des internautes).
- La loi NOTRe confie à la Métropole du Grand Paris la mission d'établir un schéma métropolitain d'aménagement numérique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Les réseaux de communications électroniques en concession :

Un patrimoine public pour aménager le territoire en très haut débit.

En 1997, le SIPPEREC se dote d'une compétence optionnelle « réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle », avec pour objectif de mettre à disposition des citoyens, administrations et entreprises un patrimoine public de communications électroniques, performant et à coût maîtrisé.

Avec les réseaux câblés et les réseaux d'initiative publique, le SIPPEREC a initié un aménagement progressif et équilibré de son territoire pour permettre l'accès de tous citoyens, établissements publics, entreprises au très haut débit. Il gère pour le compte des communes (à travers 17 délégations de service public de réseaux) un réseau de fibre optique de plus de 4200 km, dont 537.000 foyers desservis par le câble.

Ces réseaux représentent en cumulé une valorisation d'actifs de 421,2 millions d'euros et génèrent un chiffre d'affaire annuel de 64,4 millions d'euros.

Le SIPPEREC apporte également son appui aux communes pour la gestion opérationnelle et prévisionnelle de leur sous-sol. Enfin, dans un contexte d'évolution législative et réglementaire permanente, le SIPPEREC joue un rôle de veille et de conseil auprès des communes adhérentes.

### **Les réseaux câblés de vidéo communications :**

Délégataire : NC Numéricâble :

Objet : Déploiement et exploitation d'un Réseau câblé.

Services : Téléphonie Fixe et mobile, Internet, Chaines HD, Vidéo à la demande.

Déploiement et exploitation d'un réseau câblé

Le SIPPEREC est autorité concédante pour 13 délégations de service public de réseaux câblés de communications électroniques, regroupant 43 communes.

Confiées à NC Numéricâble, ces concessions desservent plus de 537 321 foyers. Les contrôles réalisés par le SIPPEREC, les investissements consentis ces dernières années portent leurs fruits : la qualité du réseau continue de s'améliorer, avec l'accès au Très Haut Débit.

### **IRISE : Une infrastructure en fibre optique noire :**

Délégataire : IRISEE (SFR collectivités).

Objet : Etablissement et exploitation d'une infrastructure métropolitaine de fibre optique.

Ce réseau de fibre optique, sur lequel s'appuie la plupart des autres réseaux télécoms Ile-de-France, s'étend sur 645 km. Sa rentabilité se confirme année après année.

### **Réseaux SEQUANTIC : La fibre optique pour les entreprises**

Délégataire : Séquentic Télécom.

Objet : Etablissement et exploitation d'un réseau fibre jusqu'à l'abonné, en priorité vers les entreprises (FTTO).

Ce réseau, qui dessert en priorité les entreprises, les sites publics et les immeubles, a poursuivi son développement en 2015 : avec 700 Km de réseau déployés, 674 sites raccordés, 35 opérateurs sont actifs sur le réseau. Le périmètre du réseau s'étend désormais à cinq nouvelles communes.

### **Très Haut Débit sur Europ'Essonne :**

Délégataire : TUTOR EUROP'ESSONNE.

Objet : Etablissement de l'exploitation d'un réseau fibre à l'abonné résidentiel (FTTH) et entreprises (FTTO).

Le périmètre initial de la concession a été modifié avec l'élargissement de la Communauté d'agglomération qui compte désormais 15 communes. Le déploiement du réseau s'est poursuivi en 2015 et le réseau est en phase de commercialisation active, en complément des déploiements réalisés par d'autres opérateurs.

### **Réseaux Opalys : secteurs résidentiels**

Délégataire : OPALYS Télécom (SFR Collectivités).

Objet : Etablissement et exploitation d'un réseau fibre à l'abonné résidentiel (FTTH).

Malgré l'arrêt du déploiement, 2 900 nouveaux raccordements de logements ont été effectués par Orange et SFR dans les 13 communes concernées. Ce réseau, attribué à SFR Collectivités, comprend aujourd'hui 36 449 logements raccordés et 18 812 clients activés.

### **Les Services proposés par le SIPPEREC :**

En plus de son rôle d'autorité concédante pour les réseaux de communications électroniques, le SIPPEREC propose aux collectivités adhérentes des outils pour instaurer une politique de gestion et de valorisation du sous-sol afin de favoriser l'arrivée du très haut débit. Des groupements de commandes ont également favorisé l'arrivée du très haut débit. Des groupements de commandes ont également été mis en place pour aider les collectivités à maîtriser leurs budgets.

### **Le contrôle des redevances d'occupation du domaine public (RODP) :**

En 2015, le montant total de la redevance s'est établi à 1,9 million d'euros. 93 communes bénéficient de ce service de contrôle mis en place par le SIPPEREC.

### **Le groupement de commandes pour les services de communications électroniques :**

Ce groupement compte désormais 287 membres soit 40% d'augmentation d'adhésions depuis la précédente consultation de 2012. Les nouveaux marchés pour les services éducatifs lancés en 2015 ont suscité un vif intérêt pour des prestations telles que ordinateurs, tablettes, espaces numériques de travail... Une nouvelle consultation pour les marchés « voix, données, fixe, mobile » a permis d'attribuer les nouveaux marchés pour un montant prévisionnel de 85 millions d'euros.

### **Le groupement de commandes pour les données et systèmes d'information géographique (SIG) :**

Le SIPPEREC a mis en place un groupement de commandes afin de couvrir tous les besoins des collectivités relatifs à la mise en place ou à l'évolution d'un SIG et à l'évolution de la réglementation sur la sécurité des chantiers à proximité des réseaux (DT-DICT). 57 collectivités sont adhérentes à ce groupement. En 2015, Il s'est enrichi de nouveaux marchés pour répondre aux besoins exprimés des collectivités en termes de détection et de traitement de l'amiante contenue dans les enrobés.

**P.J. :** - rapport d'activité 2015  
- compte administratif 2015 (consultable en séance)